

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Effektlasur**
Diverses teintes

4118a

Code du produit: 40262 et suiv.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation:

Produit de revêtement à usage industriel ou professionnel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

ADLER WERK Lackfabrik
Johann Berghofer GmbH & Co KG
Bergwerkstraße 22
A-6130 SCHWAZ

tel: +43 5242 6922-713

fax: +43 5242 6922-709

Distributeur:

.
. .
. .
. .
. .
. .

Service chargé des renseignements :

Bereich Forschung und Entwicklung
Lu-Je: 7.00 - 12.00 et 12.55 - 16.25
Ve : 7.00 - 12.15

tel: +43 5242 6922-713
mail: sdb-info@adler-lacke.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris

tel: +33 1 40 05 48 48
mail: cap.paris@lrb.ap-hop-paris.fr

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: **Effektlasur**
Diverses teintes

4118a

(suite de la page 1)

Indications complémentaires:

15 ppm (0,0015% p/p) ≤ "contient de la méthylisothiazolinone" < 100 ppm (0,01% p/p)
Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Le mélange ne remplit pas les critères pour le classement en tant que PBT.

vPvB: Le mélange ne remplit pas les critères pour le classement en tant que vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**Description :**

Dispersion polymère à base d'eau avec pigments, matières de remplissage et autres additifs.

Composants dangereux: néant

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours**Remarques générales :**

Retirer immédiatement les vêtements souillés. En cas de doute ou d'apparition de troubles de santé, s'adresser à un médecin. Montrer au médecin la feuille de sécurité et/ou l'emballage.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas de perte de connaissance, maintien et transport en position latérale de sécurité

après contact avec la peau :

Retirer les vêtements contaminés.

Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon ou un agent nettoyant pour la peau approprié.

Ne pas utiliser de solvant ou diluant !

après contact avec les yeux :

Retirer les lentilles, laver immédiatement les yeux abondamment avec les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes au moyen d'eau claire et fraîche, consulter un médecin immédiatement.

après ingestion :

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau. (Uniquement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Maintenir les personnes concernées au calme.

Ne pas faire vomir!

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de perte de conscience, prévenir un médecin d'urgence.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: **Effektlasur**
Diverses teintes

4118a

(suite de la page 2)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée épaisse peut se dégager en cas d'incendie. Une exposition avec des produits de décomposition peut occasionner des problèmes de santé.

En cas de réchauffement/incendie, une émission de gaz dangeureux se produit.

L'inhalation de produits de décomposition peut provoquer des dommages graves sur la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas verser d'eau d'extinction dans la canalisation ou dans un cours d'eau

Équipement spécial de sécurité :

Dispositif de protection des voies respiratoires éventuellement nécessaire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Maintenir à l'écart les personnes ne participant pas à l'action.

Veiller à une aération suffisante

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir la substance répandue à l'aide d'un matériau absorbant pour liquide (sable, diatomite, neutralisateur d'acide sciure de bois).

Verser le matériel contaminé dans le récipient original ou dans un récipient approprié, fermer le récipient et le mettre au rebut en tant que déchet selon le point 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Informations sur la manipulation sécuritaire, voir section 7.

Information sur l'équipement de protection personnelle, voir section 8.

Informations sur la mise au rebut, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Il faut éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler de poussières, particules et brouillards de pulvérisation, lors de l'application de ce mélange.

Eviter l'inhalation de la poussière de ponçage.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: Effektlasur
Diverses teintes

4118a

(suite de la page 3)

Durant le travail, ne pas fumer, ni manger, ni boire.
 Equipement de protection personnel voir section 8.
 Ne jamais vider de récipient au moyen de pression - pas de récipient sous pression!
 Toujours conserver dans des récipients qui correspondent au matériel du récipient original.
 Suivre les directives légales de protection et de sécurité.
 Ne pas jeter dans la canalisation ou dans de l'eau courante.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les directives officielles relatives au stockage de liquides doivent être respectées.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Tenir éloigné d'agents oxydants et de matériaux fortement alcalins et fortement acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Respecter les consignes de l'étiquette.
 Stockage entre 10 et 30° dans un lieu sec et correctement ventilé, et protéger de la chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 Conserver le récipient hermétiquement fermé.
 Tenir éloigné de sources d'inflammation.
 Interdiction de fumer.
 L'accès est interdit aux personnes non autorisées.
 Fermer soigneusement les récipients ouverts et les entreposer debout, pour éviter des écoulements.
 Conserver dans le récipient original.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre fiche technique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

Inhalatoire	Long-term exposure, local effects	4 mg/m ³ (Travailleur)
	Long-term exposure, systemic effects	4 mg/m ³ (Travailleur)
	Short-term exposure, local effects	4 mg/m ³ (Travailleur) (OEL)

Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: Effektlasur
Diverses teintes**4118a**

(suite de la page 4)

Protection respiratoire :

En d'aspiration insuffisante porter pendant l'application au pistolet un masque respiratoire (filtre à combinaison A2/P2 - EN141/EN143).

Protection des mains :

Pour la protection contre les éclaboussures pendant petits travaux porter des gants de protection de latex ou CPV (chlorure polyvinyle).

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente un mélange composé de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

En cas de danger d'éclaboussures porter des lunettes avec protection latérale.

Protection du corps :

Porter vêtements de travail (p.e. coton). Appliquer une émulsion eau dans huile sur la peau pas couverte de vêtements.

Indications supplémentaires relatives à la conception d'installations techniques :

Voir section 7. Respecter les règles pour le "traitement de substances de revêtement" (BGR 500, partie 2 chapitre 2,29).

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale Voir sections 6 et 7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales.****Aspect:**

Forme :	liquide
Couleur :	diverses teintes
Odeur :	typique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 8,0 - 8,5

Modification d'état

Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C

Point d'éclair non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

Température d'inflammation :

Température de décomposition : Non déterminé.

Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion :
inférieure : Mention inutile (voir la remarque dans le chapitre 16)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: Effektlasur
Diverses teintes**4118a**

(suite de la page 5)

supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1,01 g/cm ³
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
Viscosité :	
dynamique à 20 °C:	2000 - 2500 mPas
cinématique :	Non déterminé.
Teneur en solvants :	
solvants organiques	0,0 %
Teneur en COV (CE):	0,00 %
Teneur en substances solides :	16,4 % ± 1,5 %
9.2 Autres informations	D'autres données physiochimiques n'ont pas été déterminées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Données non disponibles.

Réagit avec des agents oxydants forts et réducteurs forts sous l'influence vive de la chaleur. Réagit avec lessives fortes sous l'effet de la chaleur. Il existe un risque d'explosion en cas de réaction non contrôlée.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une utilisation conforme aux stipulations garantit l'absence de réaction dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Des températures supérieures à la température ambiante favorisent le passage du liquide dans la phase de vapeur et la création d'atmosphères explosives.

10.5 Matières incompatibles: Abrasion de plastiques et caoutchouc.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Sous l'effet de la chaleur / brûlage, se décompose en gaz dangereux (par ex. monoxyde de carbone).

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: Effektlasur
Diverses teintes

4118a

(suite de la page 6)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas d'expertises toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat (Rattus)) (OECD 401)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Lapin (Cuninculus))
Inhalatoire	LC0 (4 h)	>140 - 2000 mg/m³ (Rat (Rattus)) (OECD 403)

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Pas d'effet d'irritation.

des yeux : Pas d'effet d'irritation.

Irritation :

Tout contact prolongé ou répété risque d'entraîner le dégraissage de la peau et peut provoquer des dommages non allergiques par contact (dermatite de contact).

Effet caustique : Données non disponibles.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Toxicité en cas d'administration répétée :

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

Oral	NOAEL (90 d)	9000 mg/kg bw/day (Rat (Rattus))
Inhalatoire	NOAEC (90 d)	1 mg/m³ (Rat (Rattus))

Carcinogénité : Données non disponibles.

Mutagénicité :

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

AMES Test	>5 mg/plate (in vitro) (OECD 471)
-----------	-----------------------------------

Toxicité reproductive:

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

NOAEL (maternal toxicity)	1350 mg/kg bw/day (Rat (Rattus)) (OECD 414)
NOAEL (teratogenicity)	1350 mg/kg bw/day (Rat (Rattus)) (OECD 414)

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Autres indications :

La classification toxicologique du mélange est basée sur les résultats du processus de calcul de la directive de préparation 1999/45/CE. Selon des expériences du fabricant, des dangers autres que ceux qui sont indiqués ne sont pas susceptibles d'apparaître.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

EC50	>1000 mg/l (Guppy (Poecilia reticulata))
------	--

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: Effektlasur
Diverses teintes

4118a

(suite de la page 7)

LC50	>10000 mg/l (Poisson zèbre (Danio rerio))
------	---

Aquatic toxicity:

Toxicité pour les poissons:

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

LC0 (96 h)	10000 mg/l (Poisson zèbre (Danio rerio)) (OECD 203)
------------	---

Toxicité pour les daphnies:

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

EC50 (24 h)	>1000 mg/l (Grosse daphnie (Daphnia magna)) (OECD 202)
-------------	--

Toxicité pour les algues:

7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique

EC50 (72 h)	>10000 mg/l (Algue verte (Scenedesmus subspicatus))
-------------	---

12.2 Persistance et biodégradabilité : Données non disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Données non disponibles.

12.4 Mobilité au sol : Données non disponibles.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas jeter le résidu à l'égout et éviter la pénétration du produit dans la nappe aquifère.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Le mélange ne remplit pas les critères pour le classement en tant que PBT.

vPvB: Le mélange ne remplit pas les critères pour le classement en tant que vPvB.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets:

08 01 15*: boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

Indications pour l'enlèvement:

Traitement chimique-physique: approprié

Traitement thermique: approprié

Traitement biologique: inapproprié

Dépôt: inapproprié

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

15 01 10: Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

Amener les récipients bien vidés au système de recueil et de récupération.

FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: Effektlasur
Diverses teintes**4118a**

(suite de la page 8)

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 No ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transportADR, ADN, IMDG, IATA
Classe néant**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:**Polluant marin :** Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

La livraison s'effectue exclusivement dans des emballages appropriés, conformes à la législation en matière de transport.

"Règlement type" de l'ONU:

-

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales :** -**Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

Indications concernant la Directive VOC 1999/13/EG:**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique : Service Central Technique**Contact :** tel: +43 5242 6922-713**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2015

Numéro de version 11

Révision: 02.02.2015

Nom du produit: **Effektlasur**
Diverses teintes

4118a

(suite de la page 9)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

*** Données modifiées par rapport à la version précédente****Remarque en ce qui concerne le limit inférieur d'explosivité des vernis diluables à l'eau:**

Voir le rapport de recherches PEx5 200500185 de l'institut Physikalisch-Technische Bundesanstalt Braunschweig, Septembre 2005 et le rapport PTB-W-57, Février 1994.

FR